

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

MPAG/SH/N° 906 /10

La Mission permanente de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès de l'Office des Nations Unies et des Organisations Internationales en Suisse présente ses compliments au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Division des organes des traités, et faisant référence à la lettre de la Haute Commissaire aux droits de l'homme du 3 août 2010, concernant la série d'ateliers d'experts que son Bureau entend organiser sur la thématique de la prohibition de l'incitation à la haine nationale, raciale ou religieuse, à l'honneur de lui communiquer, ci-joint, la contribution du Gouvernement algérien au sujet de la mise en œuvre de la prohibition précitée.

La Mission permanente de la République Algérienne Démocratique et Populaire saisit cette occasion pour renouveler au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Division des organes des traités, l'assurance de sa haute considération.



Genève, le 09 décembre 2010.

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
Division des organes des traités (à l'attention de M. Ibrahim Salama)  
Palais Wilson  
51, rue des Pâquis  
1211, Genève

OHCHR REGISTRY

10 DEC. 2010

Recipients : J. Salama...  
.....ADU.....  
.....  
.....